

1. Identification du puits		
Nom du puits	Calbec No 5	
Numéro du puits	B078	
MRC	Trois-Rivières	
Municipalité	Pointe-du-Lac	

2. Informations générales sur l'inspection			
Inspecteur	Adrien Bouffard		
Inspecteur	Habib Ourari		
Accompagné de			
Système géodésique	NAD 83		
Format des coordonnées	Degré décimaux		
Type inspection	Complète		
Date	2019-06-18		
Vérification sécurité	Effectuée		
Heure de début et fin	10h30 à 11h45		
Conditions météorologiques	Ensoleillé		
Température ambiante (°C)	19		

3. Instruments utilisés	
Instrument	Commentaires
SCHONSTED GA-92XT Détecteur magnétique	
GMI Gasurveyor 500 Détecteur de gaz	
GPS Bluetooth Global Sat	
GPS Garmin GPSmap 62sc	
GPS haute précision	

4. Personne(s	4. Personne(s) rencontrée(s)				
#	Nom	Rôle	Téléphone	Adresse courriel	
1					
2					
3					
4					
	Témoignages				
1					
2					
3					
4					



5. Accès terrain				
Élément à vérifier	Coordonnées	Latitude	Longitude	
Fin de la surface carrossable				

6. Reconnaissance terrain	
Élément à vérifier	Description
Type de terrain	champs agricole

ndices en surface d'anciens forages Type	Mode de récupération suggéré
туре	wiode de recuperation suggere
	Commentaires

Recherche à l'aide du détecteur magnétique				
Sources	Latitude	Longitude	Recherche	Commentaires
DH				

calisation du puits				
Observation	Coordonnées GPS	Intensité du signal		
Massif de béton avec signal magnétique	46,3046,-72,71264	Très fort		
Commentaires				



10. Caractéristiques du puits					
Élément à vérifier	Description		Commentaires		
Tête de puits	Absente				
Évent de surface	Absent				
Profondeur des tubages	40	dalle de béton			
(cm)	140				
Hauteur des tubages au					
dessus du sol (cm)					
Diamètre du tubage	Impossible à déterminer				
extérieur (cm)	impossible a determiner				
Présence d'une plaque	Non	T			
soudée sur le tubage	INOTI				
Présence de ciment	Oui				
obturant le tubage	Oui				
Test de l'eau savonneuse	Absence de bulles				
Panneau d'identification	Oui non-conforme				
Les coordonnées GPS de	Out				
précision ont été prises	Oui				
11. Émanation et migration					
P	Point de mesure		%LIE	%GAZ	
Au tubage ou à l'évent			0		
#1 À l'intérieur de 50 centim	iètres		5,5		
#2 À l'intérieur de 50 centim	iètres		0		
#1 À 4 mètres			0		
#2 À 4 mètres			0		
#3 À 4 mètres			0		
#4 À 4 mètres			0		
Si les valeurs sont >25% LIE à l'intérieur de 50 cm ou à 4 m, faire les mesures aux 4 coins cardinaux de la limite de migration jusqu'à un maximum de 75 m et à toutes places où des indices de migrations sont visibles					
				-	
				-	
				-	
				-	
	n maximum de 75 m et à tou		les indices de migrations son	-	



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Visuels de produits pétroliers dans le sol	Sol noirâtre					
		sur les parois	oui	30	B078 VR01	
Commentaires						

13. Conclusions et recommandations				
Éléments	Constats	Commentaires		
Le puits est localisé	Oui			
Risque pour l'environnement	Non			
Reprendre la recherche	Non			
Statut	Non-Problématique			
Coupe du tubage	Non-applicable			
Ramassage des débris d'anciens forages	Non-applicable			
Pancarte	Non-applicable			
Prochaine inspection recommandée	5 ans			
Autre				
Conclusion				

Le puits est considéré comme localisé, car un signal magnétique probant ainsi qu'une émanation de méthane ont été observés. Une migration de gaz a été détectée, mais ne représente pas un risque selon la Loi sur les hydrocarbures et ses règlements afférents. Un ou des indices organoleptiques de contamination de l'eau et/ou du sol ont étés observés. Aucune contamination au-delà des critères applicables n'a été mesurée, suite à l'analyse en laboratoire. Pour ces raisons, l'état du puits est : Non-problématique.



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Signatures Signature rapport d'inspection (1 à 13)		
Adrien Bouffard	53-54	
Inspecteur		2020-03-11
Habib Ourari	53-54	2020-03-10
Inspecteur		2020-03-10
	Signature de la vérification	
Vérifié par	Signature	Date
Arnaud Montreuil-Drolet	53-54	2020 02 02
Coordonnateur aux opérations		2020-03-02

Photos de l'inspection







Photo 3	